



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 12 avril 2022 DELIBERATION

Rapporteur : M. Patrick MAILLET

Secrétaire de séance : Monsieur Sami BOURI

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 26
Nombre de votant-e-s : 31

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, M. André LABARTHE, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSSENY, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- M. Jean-Maurice CABANNES donne pouvoir à M. Jean CONTOU-CARRERE
- Mme Emmanuelle GRACIA donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Anne BARBET
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à M. Jean-Paul PORTESSSENY
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO

Etaient absent-e-s :

- Mme Laurence DUPRIEZ
- Mme Nathalie PASTOR

8 - BUDGET PRINCIPAL – AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT POUR L'AMENAGEMENT DE LA RUE DES OURTIGOUS

AP 2020-01 - Opération budgétaire n° 766

Par délibération du 8 avril 2021, le Conseil municipal a modifié la répartition des crédits de paiement de cette autorisation de programme comme suit :

Budget principal AP 2020-01 / Aménagement rue des Ourtigous – Opération 766		
DEPENSES		
MONTANT AP	Réalisé 2020	CP 2021
360.000 €	3.390 €	CP : 280.000,01 € RAR : 76.609,99 €

En 2021, les travaux engagés au titre de cette autorisation de programme se sont élevés à 297.353,30 €. Les montants des travaux mandatés sur cet exercice s'élèvent à 294.331,40 €. Par ailleurs, des restes à réaliser d'un montant de 3.021,90 € ont été reportés pour un paiement en 2022, les factures correspondantes n'ayant pas été reçues avant la clôture de l'exercice.

Le coût global de cette opération s'élève ainsi à 300.743,30 €.

Au vu de ces éléments, il est proposé de revoir à la baisse le montant de l'autorisation de programme en le diminuant de 59.256,70 € pour le porter à 300.743,30 € et de revoir les crédits de paiement de cette autorisation, savoir :

Budget principal AP 2020-01 / Aménagement rue des Ourtigous – Opération 766		
DEPENSES		
MONTANT AP	2020	2021
300.743,30 €	3.390 €	Réalisé : 294.331,40 € RAR : 3.021,90 €

Oui cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **ARRETE** les crédits de paiement tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à liquider et mandater les dépenses correspondantes aux crédits de paiement tels qu'arrêtés.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 12 avril 2022.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 19/04/2022



Le Maire,

Bernard UTHURRY

